

Services Cloud d'Essai TradeLens

Le présent Descriptif de Services est régi par le Contrat IBM Cloud Services pour le pays du Client (disponible à l'adresse <http://ibm.com/terms>) qui, associé au Descriptif de Services, constitue l'intégralité du contrat.

1. Définitions

Participant : désigne les expéditeurs, les transporteurs maritimes, les ports et les terminaux, les instances gouvernementales et autres intervenants dans la chaîne d'approvisionnement souscrivant au Service Cloud qui peuvent fournir et/ou échanger des informations avec le Service Cloud.

Données fournies par le Client : informations fournies au Service Cloud par le Client, telles que les jalons du secteur de transport et les documents commerciaux au format numérique.

2. Description du Service Cloud

TradeLens est une solution numérisée de commerce mondial appartenant conjointement à IBM et A.P. Moller-Maersk A/S, par l'intermédiaire de sa filiale Maersk GTD Inc. Maersk GTD Inc. est un contractuel et un sous-traitant ultérieur IBM chargé de la mise à disposition et la gestion du Service Cloud.

Un Service Cloud d'essai est un Service Cloud à durée limitée qu'IBM met à la disposition du Client pour lui permettre d'évaluer ses fonctionnalités et technologies. Le Client est autorisé à utiliser le Service Cloud pendant la période d'essai indiquée afin d'évaluer ses fonctionnalités et technologies. Le Service Cloud ne peut fournir qu'un ensemble limité de dispositifs et de fonctions ; par conséquent, son utilisation dans un environnement de production ou à des fins commerciales n'est pas recommandée ou prise en charge. Toute tentative dans ce sens est entièrement aux risques et périls du Client. Le Service Cloud commercialisé peut être commandé à tout moment. Le Client ne peut participer qu'une seule fois à l'essai d'un Service Cloud. Pour continuer d'utiliser le Service Cloud à l'expiration de la période d'essai, le Client doit soumettre une commande pour l'offre de Service Cloud commercialisée. IBM n'est en aucun cas tenue d'offrir des fonctionnalités ou services de migration. Les Services Cloud disponibles à l'essai dans le cadre du présent Descriptif de Services sont les suivants :

- TradeLens Platform
- TradeLens Clear Way

3. Protection du Contenu et des Données

La Fiche Technique relative au Traitement et à la Protection des données (« Fiche Technique ») contient des informations spécifiques au Service Cloud concernant le type de Contenu autorisé à être traité, les activités de traitement impliquées, les dispositifs de protection des données et les détails de conservation et de retour de Contenu. Les détails ou clarifications et dispositions, y compris les responsabilités du Client, concernant l'utilisation du Service Cloud et les dispositifs de protection de données, le cas échéant, sont énoncés dans la présente clause. La Fiche Technique n'est disponible qu'en anglais. Elle n'est pas disponible dans la langue locale. En dépit des pratiques des lois ou coutumes locales, les parties attestent qu'elles comprennent l'anglais qui est une langue appropriée pour l'acquisition et l'utilisation des Services Cloud. Le Client accepte i) qu'IBM peut, à son entière discrétion, modifier de temps en temps la Fiche Technique et ii) que de telles modifications remplaceront les versions précédentes. Les modifications apportées à la Fiche Technique auront pour objectif i) d'améliorer ou de clarifier les engagements existants ii) de conserver la conformité aux normes actuelles et aux lois applicables ou iii) de fournir des engagements supplémentaires. La sécurité du service Cloud ne sera en aucun cas affectée par les modifications apportées à la Fiche Technique. La Fiche Technique suivante s'applique au Service Cloud d'essai :

<https://www.ibm.com/software/reports/compatibility/clarity-reports/report/html/softwareReqsForProduct?deliverableId=212D150099F511E88DA21ABFB868B416>

Le Client est tenu de prendre les mesures nécessaires pour commander, activer ou utiliser les dispositifs de protection de données disponibles pour un Service Cloud et reconnaît être responsable de l'utilisation des Services Cloud si le Client ne parvient pas à prendre lesdites mesures, notamment à se conformer à toute obligation de protection de données ou autre exigence légale relative au Contenu.

L'addendum d'IBM relatif au Traitement de Données à caractère personnel, disponible sur <http://ibm.com/dpa> (DPA), s'applique à ou aux Annexes DPA et en fait partie intégrante, si et dans la mesure où le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (EU/2016/679) (RGPD) s'applique aux données à caractère personnel figurant dans le Contenu. La ou les Fiches Techniques applicables pour ce Service Cloud constitueront la ou les Annexes DPA. Si le DPA s'applique, l'obligation d'IBM d'informer les Sous-traitants des modifications et le droit du Client à s'opposer à de telles modifications s'appliquent comme défini dans le DPA.

Nonobstant toute disposition contraire des présentes, le Client reconnaît que le Service Cloud n'est pas entièrement conforme aux Principes de Confidentialité et de Sécurité des Données d'IBM pour les Services IBM, définis sur <http://www.ibm.com/cloud/data-security>. Ainsi, le Service Cloud ne doit pas être utilisé pour le stockage ou la réception de Données à caractère personnel ou autre Contenu confidentiel, propriétaire ou sensible. Le Client doit évaluer la pertinence du Service Cloud et de ses attributs de sécurité en vue de l'utilisation qu'il veut en faire et du stockage et du traitement du Contenu. En utilisant le Service Cloud, le Client reconnaît qu'il est approprié et qu'il répond aux exigences et aux instructions de traitement du Client.

3.1 Partage de données

Outre IBM et ses contractuels et sous-traitants ultérieurs qui se réservent le droit d'accéder à et d'utiliser l'ensemble dudit Contenu afin de fournir et gérer le Service Cloud, le Client accepte également qu'IBM puisse mettre des Événements fournis par le Client à la disposition de tout Participant qui est impliqué dans le transport de bout en bout des Événements fournis par le Client ou qui fournit des services associés pour toutes les expéditions liées à ces Événements fournis par le Client. IBM ne mettra pas les Données fournies par le Client relatives à une expédition particulière à la disposition de tout Participant non impliqué dans le transport de bout en bout ou les services associés de cette expédition.

3.2 Licence des données

Le Client confère par les présentes à IBM une licence mondiale, exempte de redevances, irrévocable et non exclusive pour (i) utiliser et incorporer dans le Service Cloud les Données fournies par le Client et pour (ii) mettre ces Données fournies par le Client à la disposition des utilisateurs du Service Cloud, comme énoncé dans le présent Contrat.

3.3 Suppression des données

Nonobstant la politique d'IBM en matière de retour ou de suppression du Contenu, IBM ne sera pas tenue de supprimer du Service Cloud les Données fournies par le Client si ces données ont été intégrées à une transaction sur le blockchain du Cloud Service.

4. Redevances

En général, l'utilisation du Service Cloud pendant la période d'essai ne sera pas facturée, sauf indication contraire d'IBM ou d'un fournisseur de services tiers. Le Client s'engage à payer les taxes, frais ou droits (y compris la retenue à la source) dus au titre de l'importation ou l'exportation, du transfert, de l'accès ou de l'utilisation d'un Service Cloud Bêta ou d'un service tiers.

5. Modifications

IBM pourra, à sa convenance et moyennant une notification, modifier les modalités applicables au Service Cloud, modifier l'environnement informatique ou retirer des fonctionnalités du Service Cloud, en intégralité ou en partie. En continuant d'utiliser un Service Cloud pendant le reste de la période d'essai, le Client accepte lesdites modifications. Si le Client n'accepte pas une modification, il est tenu de cesser d'utiliser le Service dès réception de ladite notification.

6. Durée

Le Client est autorisé à utiliser le Service Cloud pendant la période d'essai indiquée par IBM ou jusqu'à ce qu'IBM retire ou résilie le Service Cloud.

Le Client est autorisé à mettre fin à l'utilisation du Service Cloud d'essai à tout moment en adressant une notification à IBM. Le Client est responsable de la suppression de tout contenu dont il est propriétaire et qu'il souhaite conserver avant ladite expiration ou résiliation.

IBM peut à tout moment suspendre, révoquer, limiter ou refuser la participation au Service Cloud d'essai ou l'utilisation de ce dernier. Le Contenu peut être détruit à l'expiration ou l'annulation du Service Cloud d'essai, sauf si une migration spécifique vers les Services Cloud commercialisés associés est disponible.

7. Responsabilité

Si aucune redevance n'est applicable, l'entière responsabilité d'IBM pour l'ensemble des réclamations découlant de l'utilisation d'un Service Cloud d'essai acquis au titre des présentes ne dépassera pas le montant de tout dommage direct réel à concurrence de mille (1000) dollars des États-Unis (ou la somme équivalente dans la monnaie nationale du Client).

8. Garanties et Exclusions

Un Service Cloud est fourni « en l'état » sans garantie d'aucune sorte pendant un essai.

9. Dispositions Additionnelles

Le Client accepte qu'IBM puisse utiliser tous les commentaires et suggestions fournis par le Client.